SI.EN SYNDICAT DE L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE
UNSA éducation
Infos'SI.EN
SI.EN UNSA ÉDUCATION
23, RUE LALANDE • 75014 PARIS
TÉL. : 01 43 22 68 19
FAX : 01 43 22 88 92
sien@sien-unsa-education.org
www.sien-unsa-education.org

N° 4 – 19 juin 2014

A l'issue de l'audience que le ministre a accordée à notre syndicat et de la réunion des GT 9 et 10, fusionnés pour l'occasion, nous sommes en mesure de faire un point d'étape des perspectives tracées en matière de revalorisation de nos carrières et d'évolution de nos conditions de travail. Si des avancées sont à saluer, bien du chemin reste à accomplir ; la mobilisation de tous sera déterminante !

L'audience ministérielle du 16 juin 2014

Soucieuse de rapporter fidèlement au ministre l'exaspération des inspecteurs, dans l'esprit du courrier que nous lui avions adressé, notre délégation syndicale a ouvert la rencontre par une présentation sans concession des difficultés de notre quotidien et du manque de reconnaissance perçu par les inspecteurs. Un compte-rendu détaillé sera très prochainement disponible sur notre site. Nous avons insisté sur nos attentes en matière de revalorisation de nos carrières et d'amélioration de nos conditions de travail.

Le ministre nous a assurés de sa confiance et a souligné l'importance du rôle des inspecteurs pour la mise en œuvre des réformes dont le système éducatif a besoin. Au-delà de ces propos, il nous a confirmé son intention de poursuivre les orientations amorcées par son prédécesseur, afin de revaloriser nos carrières avec, en particulier, la perspective de l'accès des IEN à la HE B qui constitue une manière de rapprocher les corps d'encadrement (IEN, IA-IPR et chefs d'établissement). Il nous a aussi confirmé son souci de poursuivre le dialogue avec notre syndicat.

Globalement, cette rencontre s'est révélée positive, mais elle ne marque, à notre sens, qu'une étape, qu'il faudra prolonger au plus vite par des négociations débouchant sur des mesures concrètes.

Le groupe de travail de l'encadrement du 18 juin 2014

Le ministère nous a transmis une fiche relative aux parcours professionnels des personnels d'encadrement présentant 4 items relatifs aux évolutions envisageables dans la perspective de l'instauration, à terme, d'un grand corps de l'encadrement pédagogique.

Pour les IEN, le point crucial concerne la création d'un échelon spécial dans la hors-classe, ouvrant l'accès à la HE B. Cette proposition « va dans le sens d'une harmonisation des carrières des personnels d'encadrement du ministère ». Si, bien évidemment, nous nous félicitons de l'avancée, nous restons vigilants quant aux modalités et au calendrier de mise en application de cette mesure.

Nous apprécions aussi la proposition relative à la création d'emplois de cadre fonctionnel des services déconcentrés de l'Education nationale, qui ouvre à tous des perspectives d'évolution de carrière assorties d'un « régime indiciaire et indemnitaire unifié ».

En revanche, tout en approuvant le bien-fondé de la création d'un grand corps de l'encadrement pédagogique, nous regrettons l'insuffisance manifeste des mesures envisagées. En effet, ce qui est envisagé ne permet, aujourd'hui, de satisfaire qu'un nombre limité de collègues, alors que nous réclamons des avancées pour tous !

Les perspectives…

La rencontre avec le ministre et les ouvertures évoquées lors du groupe de travail vont, certes, dans le bon sens, mais elles restent, hélas, en retrait de nos légitimes ambitions. D'une part, elles ne concernent pas l'ensemble des inspecteurs, d'autre part, le calendrier et les modalités de mise en œuvre restent bien trop flous pour nous satisfaire. Par ailleurs, bien des points relatifs aux conditions de travail ne font à ce jour l'objet d'aucune réflexion… Tout ceci montre que la vigilance et la mobilisation de chacun s'imposent. Le SI.EN UNSA continuera résolument à défendre les intérêts des inspecteurs. Il appelle ses adhérents et sympathisants à s'inscrire dans cette dynamique.